



AVIS INTERNET

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs d'action(s) de la SICAV MEDI-CONVERTIBLES (ci-après la « **SICAV** »), gérée par Ofi Invest Asset Management (ci-après la « **Société de Gestion** ») et nous vous remercions de votre fidélité.

Par la présente, nous vous informons que la Société de Gestion mettra à jour, le **4 février 2026**, la documentation légale de la SICAV afin de mettre à jour la liste de politiques d'exclusion qu'elle respecte.

En effet, la SICAV appliquera désormais les politiques d'exclusion propre au groupe MACSF, par non-renforcement, à savoir :

- Une politique sur les énergies fossiles ;
- Une politique sur le tabac ;
- Une politique sur les armes controversées ;
- Une politique sur les violations des principes du Pacte Mondial.

La MACSF mettra à jour annuellement une liste des émetteurs exclus.

Toutefois, dans le cadre de la gestion du risque du portefeuille, il est plus prudent de détenir une obligation convertible ayant le même sous-jacent mais des caractéristiques techniques plus conservatrices. Dans le cas d'un émetteur présent sur les listes d'exclusion du groupe MACSF, et par conséquent soumis au non-renforcement, la société de gestion sera autorisée à remplacer la convertible ayant des caractéristiques techniques « risquée » (de par sa sensibilité actions, risque de crédit, clauses propres à l'émission, ...) par une autre convertible sur le même sous-jacent avec des caractéristiques techniques plus défensives, sans toutefois augmenter l'exposition actions (également valable dans le cas d'une offre de rachat concomitante à une nouvelle émission, à l'initiative de la société).

Il est à noter que ces modifications ne sont pas soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques de la SICAV demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre SICAV que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire de la SICAV actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com à compter du **4 février 2026**.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT